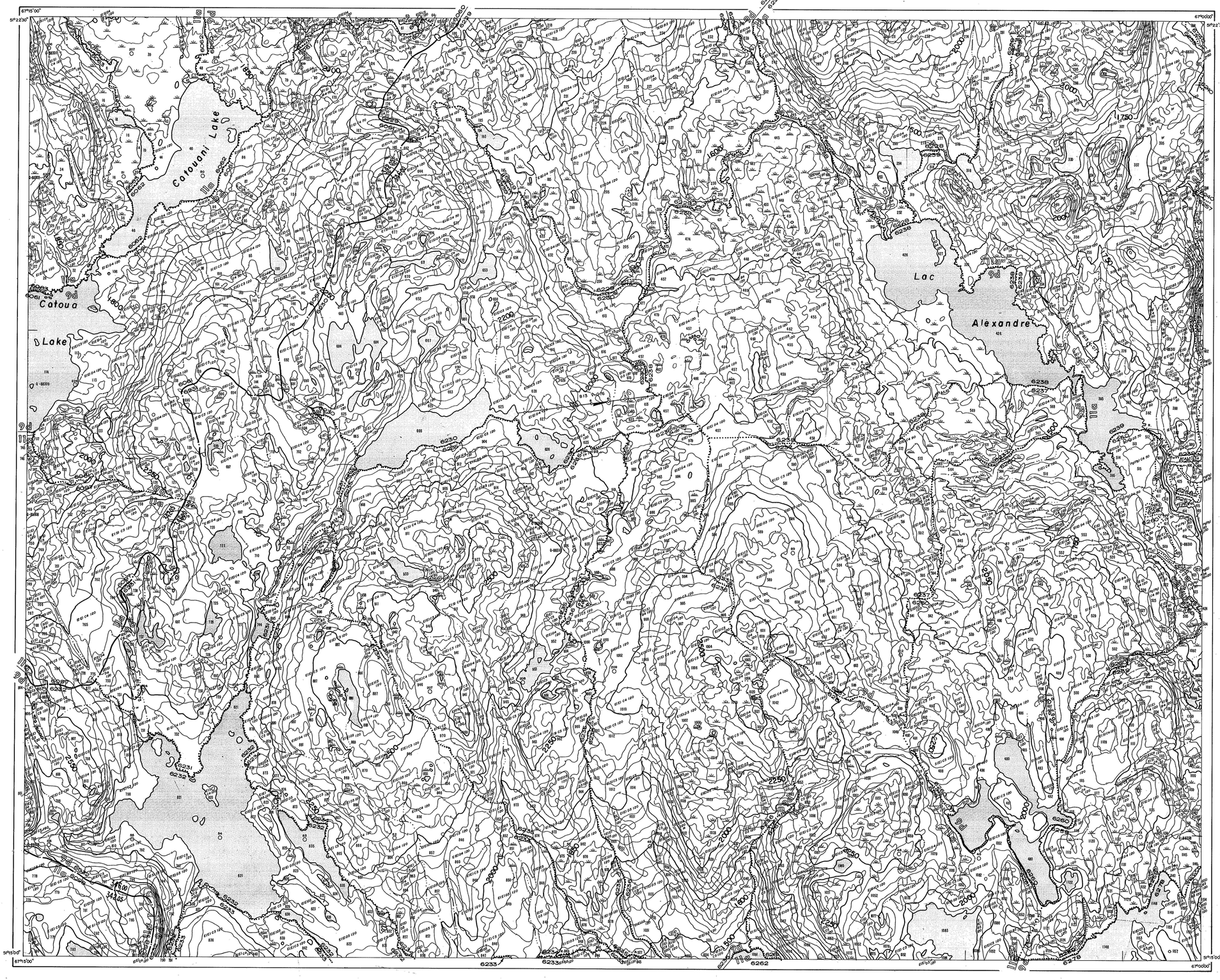

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— secondaire
— tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — (sapinière à épinette blanche)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec sapin et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — (plantation)
Pessière
— — (épinette noire et/ou épinette blanche)
— — à thuya (cèdre)
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à épinette noire ou épinette rouge
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — à épinette noire
— — à épinette rouge
Sapinière
— — (le sapin est/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la partie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à pin blanc et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — (pin rouge occupent plus de 75% de la partie résineuse)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec pin gris
— — avec sapin
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pinède à pin rouge (plantation)
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la partie résineuse)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
— — Plantation de pin sylvestre
Pinède à pin gris
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la partie résineuse)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la partie résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la partie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la partie résineuse)
— — à épinette noire
— — à épinettes noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu à résineux intolérantes avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec épinette noire
— — — — avec sapin
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau rouge
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Bouleau à bouleau jaune avec résineux
Feuillu d'essences tolérantes avec sapin
— — — — avec pin rouge
Peuplier avec sapin
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire ou rouge
— — avec résineux
Cerisier à résineux
Érablière à bouleau jaune avec résineux
Mélangés à feuillus tolérants
— — — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — sur station humide
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — à bouleau jaune
Peuplier
Peuplier rouge
Érablière
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — à bouleau jaune
— — à peuplier
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — à bouleau jaune
— — à peuplier
— — à chêne rouge
— — à frêne d'Amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bordure
Coupe partielle plus épinettes légère
Coupe partielle
Coupe partielle plus épinettes légère
Coupe totale
Brûlis partiel
Brûlis total

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche vivantes: 10-50 % — 50-99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Brûlis total
Coupe partielle
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
30 (-ans)	0-30 ans
50	31-50 ans
70	51-70 ans
90	71-90 ans
120	91-120 ans
120 +	121 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (-ans)	70-70 (ans)
90-30	90-50
90-50	90-70
90-90	90-90
120-70	120-90

FORÊT INÉQUIENNE

Jin (jeune inéquienne): Peuplement de feuillus intolérants, conifères et sapins dont la DHP ≤ 24 cm.
Vin (vieux inéquienne): Peuplement de feuillus tolérants dont la DHP ≥ 40 cm.
Peuplement dominant de feuillus intolérants, majorité des tiges plus abattues.
Autres peuplements: majorité des tiges sur pied de 40 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ		1 (0-3m)	2 (3-6m)	3 (6-9m)	4 (9-12m)	5 (12-15m)	6 (15-18m)
A	80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	20%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	vacant
Modérée	31 à 60%	P
Forte	61 à 80%	A
Abrupte	81 % et plus	S

Superficie minimale de parterre: 0,05 ha
N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: BLAIS, MORIER & ASS.
SIGNATURE:

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 61 C3 cp 50 H 6
— S: sélection
— 61: classe de pente
— C3: classe d'âge
— cp: perturbation
— 50: classe de hauteur
— H: classe de densité
— 6: sous groupe d'essences
— cp: groupement d'essences

R C3 c 60 P1
— R: classe de pente
— C3: classe d'âge
— c: classe d'origine
— 60: classe de hauteur
— P: classe de densité
— P1: type de couvert

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 94
Unité d'aménagement: 3
Unité de sondage: 000 16 04
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique: 34600*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité: 97800
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 6235 *
Région écologique: 11 a*
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 920 SEPT-RIVIÈRES

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière
Photographie aérienne: 1988-89
Année de publication: 1989
Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 15/5/89
Déclinaison magnétique 25° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-0-12	22-0-11	22-0-10	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-0-5	22-0-6	22-0-7	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-0-4	22-0-3	22-0-2	

22 O/6 S.E.